

Pôle Femme-Enfant

Maternité Catherine Baret

Centre hospitalier de Pertuis

Livret d'accueil

« *Bien naître, bien être* »



Centre Hospitalier
du Pays d'Aix
Centre Hospitalier
Intercommunal
Aix-Pertuis www.ch-aix.fr

« De la qualité de l'obstétrique dépend la qualité des cerveaux de toute une population »

Cette phrase résume la vie de Catherine Baret, gynécologue-obstétricienne, formée au CHU de Strasbourg et venue travailler en 1977 à la maternité publique de Pertuis laquelle comptait alors 200 naissances environ pour 800 actuellement, dans un service de 24 lits.

En s'entourant d'une équipe choisie, Catherine Baret a pu mettre en pratique quelques idées qui lui étaient très chères :

- > **Accompagner les femmes dans leur globalité** : s'intéresser aussi bien au côté médical que psychologique et social.
- > **Etre présent** de la déclaration de grossesse en passant par l'accouchement et jusqu'au retour à la maison, avec écoute, sensibilité et tact.
- > **Tisser des liens** : voici une phrase-clé pour Catherine Baret mettant en avant les relations entre parents-soignants et entre les couples parents-enfants.
- > **Considérer** l'enfant comme une personne humaine avec ses besoins et ses désirs.
- > **Entendre** les désirs du couple pour leur accouchement, leur donner l'autonomie et la responsabilité de la grossesse et de la naissance.
- > **Garantir la sécurité médicale** grâce aux consultations de grossesse dont l'entretien du 4^{ème} mois, des accouchements bien encadrés en utilisant les techniques nécessaires et un personnel formé en continu.
- > **Créer un réseau** avec les médecins, les sages-femmes, les puéricultrices de secteur, les travailleurs sociaux, les psychologues...
- > **Travailler dans un souci de santé publique** avec l'informatisation des dossiers permettant la réalisation de statistiques, la comparaison des maternités et ainsi de prendre les bonnes directions de travail.

Depuis la disparition accidentelle de Catherine Baret en 1992, l'équipe continue de faire vivre son projet.

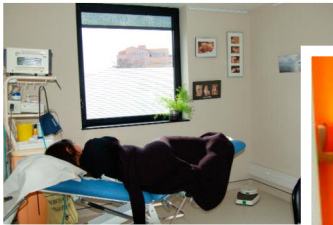


En mars 2012, la maternité de Pertuis a intégré des locaux neufs et bénéficie désormais de 24 lits d'hospitalisation dont 18 chambres individuelles.

Dotée d'un plateau technique complet, la maternité dispose d'un bloc opératoire, d'un bloc obstétrical, de 2 salles de pré-travail, de 3 salles d'accouchement et d'une salle de préparation à la naissance.

Le concept de nurserie collective a été maintenu afin que les familles bénéficient d'un lieu convivial et lumineux pour apporter les premiers soins aux nourrissons.

Au sein d'une unité répondant à l'ensemble des standards de sécurité, les femmes peuvent également choisir d'accoucher dans un environnement permettant des postures alternatives : baignoire, ballon, siège d'accouchement...



LE PERSONNEL

Les médecins, gynécologues, anesthésistes et pédiatres, assurent les urgences et les consultations.

Les sages-femmes, en tenue blanche, vous accueillent et seront présentes pour vos consultations, votre accouchement et dans le service.

L'infirmière et infirmière puéricultrice, en tenue blanche, assurent les soins médicaux aux mères et nouveaux-nés.

Les auxiliaires de puériculture et aides-soignantes, en tenue rose ou verte, apportent les soins aux nouveaux-nés et aux mamans.

Les agents hospitaliers, en tenue bleue, sont responsables de l'entretien du service et des repas.

VOUS PRÉPAREZ VOTRE VALISE

Pensez à apporter :

- votre carte vitale
- votre carte de mutuelle
- vos papiers d'identité
- votre livret de famille
- votre éventuelle reconnaissance anticipée
- votre carnet de suivi de grossesse
- vos examens
- vos échographies

Pour vous :

- environ 4 chemises de nuit ou pyjamas (facile d'entretien)
- une paire de pantoufles
- des serviettes périodiques maxi-nuit
- un brumisateur
- vos affaires de toilettes
- une petite lampe de chevet (pour l'allaitement la nuit) + multiprise
- votre coussin d'allaitement
- un tapis de bain

Pour le bébé :

- 5 bodys et 5 pyjamas
- 3 brassières de laine
- plusieurs serviettes éponges
- 1 paquet de couches 1^{er} âge
- 1 thermomètre électronique pour température rectale
- du liniment oléo-calcaire (1 flacon acheté en pharmacie)
- 1 tube de lanoline 100% purifié si vous désirez allaiter
- 1 gigoteuse
- des chaussettes et chaussons
- des carrés de coton

Pour le papa :

- un petit en-cas (le travail dure parfois longtemps) - un sac de couchage ou drap
- même si une tasse de café est toujours prête* - un oreiller et une taie
- un appareil photo - CD Musique ou clé USB

PENDANT OU EN FIN DE GROSSESSE

Vous allez directement à la maternité pour rencontrer une sage-femme :

- si les contractions sont régulières, se rapprochent et augmentent d'intensité
- si vous perdez du sang différent du bouchon muqueux
- si la poche des eaux se rompt
- si le bébé n'a pas bougé depuis environ 6 heures
- si vous avez de la fièvre
- si vous avez une quelconque cause d'inquiétude

Le jour du terme, si le travail ne s'annonce pas, des consultations régulières toutes les 48h sont nécessaires sur RDV.

Un examen gynécologique, des séances d'acupuncture vous seront proposées ainsi qu'une échographie permettant l'observation du placenta et du liquide amniotique.

Le dernier mois de grossesse n'oubliez pas :

- le rendez-vous avec l'anesthésiste obligatoire (04 90 09 **42 73**)
- le rendez-vous avec la sage-femme qui fera votre bilan sanguin avant l'accouchement (04 90 09 **42 17**)

SI L'ARRIVÉE DU BÉBÉ SEMBLE S'ANNONCER

On vous installera confortablement dans votre chambre ou en salle de travail.

Vous essaierez de trouver votre propre rythme, en harmonie avec les contractions utérines.

La sage-femme exercera une surveillance régulière et vous accompagnera jusqu'à la naissance.

A la naissance, le bébé sera installé sur le ventre de sa maman ; toute lumière violente sera évitée, sauf nécessité. Le contact « peau à peau » pourra être prolongé jusqu'à la remontée en chambre.

Quand le cordon ombilical cessera de battre, il pourra donc être coupé par le papa s'il le désire.

Enfin, l'auxiliaire de puériculture apportera les premiers soins et habillera le bébé avant ou après la tétée selon la durée du « peau à peau ».

Pendant ce temps-là aura lieu la délivrance (sortie du placenta).

La famille regagnera sa chambre environ 2h après la naissance.

LE RETOUR À LA MAISON

Le jour de votre sortie, prévoyez de quitter la maternité en fin de matinée après la visite du pédiatre. Vous pourrez ainsi lui poser des questions à propos du retour à la maison et lui demander des conseils jusqu'à la prochaine visite obligatoire prévue à la fin du premier mois.

La veille du départ, vous rencontrerez la sage-femme plus longuement pour un examen à l'occasion duquel seront abordées les questions de contraception, alimentation, allaitement, organisation à la maison, rééducation périnéale et traitements à poursuivre ainsi que diverses interrogations que vous pouvez vous poser.

N'oubliez pas avant de partir de régler les formalités administratives au bureau des entrées et de nous laisser vos suggestions pour une amélioration du séjour des futures mamans en répondant au questionnaire de sortie.

Une fois à la maison, reposez-vous les premières semaines, en adoptant le rythme de sommeil du bébé et n'hésitez pas à vous faire aider pour le ménage et les courses.

Malgré toutes les informations que vous avez pu recueillir, vous aurez peut-être parfois des doutes ou de réelles difficultés. Nous mettons à votre service une ligne téléphonique tous les jours sauf les WE et jours fériés de 11h à 16h. La cellule du post partum composée d'une équipe pluridisciplinaire vous répond au 04 90 09 **42 01**.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Pour les consultations

Avec un médecin :

Vous devez systématiquement vous présenter au bureau des entrées avec votre carte d'identité, votre carte vitale et votre carte de mutuelle (si vous en avez une) afin que vous soit délivrée une fiche de consultation à remettre au médecin.

Avec une sage-femme :

Lors du 1^{er} RDV (avant le 6^{ème} mois), vous devez vous présenter au bureau des entrées avec votre carte d'identité, votre carte vitale et votre carte de mutuelle (si vous en avez une) afin que vous soit délivrée une planche d'étiquette à remettre à la sage-femme.

Ces étiquettes sont valables pour toutes les consultations avec la sage-femme avant le 6^{ème} mois.

A partir du 6^{ème} mois, il faut à nouveau vous présenter au bureau des entrées avec votre carte vitale et votre carte de mutuelle (si vous en avez une) où une nouvelle planche d'étiquettes vous sera remise valable jusqu'à la fin de la grossesse (pensez à prélever un échantillon d'urines).

Pour les hospitalisations

Vous devez systématiquement vous présenter au bureau des entrées avec votre carte d'identité, votre carte vitale et votre carte de mutuelle (si vous en avez une) pour que vous soit délivrée une planche d'étiquettes pour la durée de votre hospitalisation.

Chambre particulière :

L'admission en chambre particulière est payante à hauteur de 47 € par journée d'hospitalisation. Ces frais supplémentaires sont à votre charge. Cependant, certaines mutuelles les prennent en charge ; pensez à vous renseigner auprès de votre mutuelle.

Téléphone – Télévision – Clé 3G

La gestion de ces services est gérée par la société Télécom Services. Vous pouvez vous abonner en composant le **7000** (paiement par carte bancaire) depuis le poste téléphonique de votre chambre ou depuis l'extérieur au 04 42 33 **90 03** du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h et le samedi de 13h à 18h. Vous trouverez également dans la chambre une fiche avec toutes ces informations détaillées afin de pouvoir souscrire à l'un de ces services.

Repas accompagnants

Il est possible de commander des repas accompagnants. Pour cela, veuillez vous adresser au personnel en blouse bleue, responsable des repas, le matin lors du petit-déjeuner si vous souhaitez un repas pour midi et lors du repas de midi si vous souhaitez un repas pour le soir. Les tickets sont vendus au bureau des entrées au prix de 9 €.

Votre petit-déjeuner en self service

Si vous ne souhaitez pas que votre petit-déjeuner soit servi à 8h00 dans votre chambre, la maternité vous propose de le prendre en **self service à l'office de 9h00 à 10h30**.

Pour cela, il suffira que vous accrochiez à la poignée de votre porte une pancarte que l'on vous remettra .



Tabac

Il est strictement interdit de fumer dans les chambres.

Les objets de valeurs

Vos objets de valeur peuvent être déposés au coffre de l'hôpital.

La compagnie d'assurance de l'établissement ne prend pas en charge les vols commis dans l'enceinte du centre hospitalier. En conséquence, soyez extrêmement vigilants pour tous vos documents d'identité et bancaires ainsi que vos matériels informatique et multimédia.

Visites

Informez vos proches que les visites sont interdites le matin, sauf pour les papas, car elles gênent le bon fonctionnement du service et des soins. Elles sont autorisées tous les jours de 13h à 21h.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

La maternité vous propose :

- une visite des locaux tous les lundis et samedis (hors jours fériés), à 14h30, sans RDV ;
- des cours de relaxation, des séances d'information (péridurale, allaitement maternel, alimentation...);
- une préparation globale (6 séances de 2h) ;
- des séances collectives de préparation à la naissance.

L'Association des Amis de la Maternité de Pertuis organise également de nombreuses activités : Yoga, massages bébé, massages maman, haptonomie, portage du bébé, activités aquatiques prénatales, gym globale, fleurs de Bach.

Plus d'informations sur www.maternite-pertuis.fr



LABEL NAÎTRE ENCHANTÉS

Avec ce label, les équipes médicales et de soins s'engagent avec vous à relever l'un des défis du 21^{ème} siècle : conjuguer en toutes circonstances, **sécurité et humanité** lors de la mise au monde de l'être humain de demain.

Naître enchantés par l'**Expression Vocale Ajustée** permet aux femmes de se ré-approprier leur accouchement quelles que soient les conditions techniques et aux hommes d'y participer activement.

Ainsi, vous avez ici, la possibilité de conjuguer les bénéfices de l'hôpital (garant d'une obstétrique de pointe) avec les bénéfices de l'accouchement à domicile (garant d'une intimité respectée), favorisant le plaisir d'une parentalité responsable et la joie d'un enfant serein.

NOTRE MATERNITÉ EST LABELISÉE

Naître enchantés

Cette démarche vous permet de...

- VIVRE VÉRITABLEMENT EN COUPLE** le bonheur de votre enfant
- RESTER ACTRICE** de votre accouchement et de votre maternité
- TRAVERSER** les épreuves physiques dans le jeu
- TRANSFORMER** le stress en plaisir responsable
- MAINTENIR** le lien avec votre enfant toute l'enfance
- SOUTENIR** la filière de soins même par économie
- COOPÉRER** avec les équipes hospitalières
- BÉNÉFICIER** des équipes hospitalières et interprofessionnelles

José BOUFFES
Directeur de CHAP

Margot DEUX
Coordinatrice de Naître enchantés

Delphine DEULIÈRE-VORRA
Chef de service

Sylvie RODRIGUEZ
Cadre de santé

Pierre OPIÉL
Chef de pôle

Nathalie BLONDIAU
Cadre supérieur de soins

WWW.NAITREENCHANTES.COM

www.naitreenchantes.com

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

Sages-femmes libérales

- > pour le suivi de la grossesse
- > pour la préparation à la naissance
- > pour la rééducation du périnée

PERTUIS - VILLELAURE - ANSOUIS

Laurence **ALMERICH** : 06 25 20 43 37

Florence **AUBARET** : 06 88 26 86 88

7, rue Hoche 84 120 Pertuis

Frédérica **BARONI** : 06 98 90 46 51

348 Av. M. Leclerc 84 120 Pertuis

CADENET - CUCURON - VAUGINES

LOURMARIN - LAURIS - PUYVERT

LA ROQUE D'ANTHERON

Christel **NADD** : 04 90 08 54 05

06 14 32 23 20

5 place du 14 juillet 84160 Cadenet

LA TOUR D'AIGUES - CABRIÈRES

LA MOTTE - PEYPIN D'AIGUES -

GRAMBOIS - LA BASTIDE DES JOURDANS

LA BASTIDONNE - MIRABEAU -

BEAUMONT DE PERTUIS - ST MARTIN

DE LA BRASQUE

Nadine **DURVILLE** : 04 90 07 57 82

06 68 60 14 44

78 Ch. 20 Août 1944 84240 La Tour d'Aigues

LE PUY STE REPARADE - ST CANADET

ST ESTEVE-DE-JANSON - MEYRARGUES

PEYROLLES

Marie-Dominique **KNIPPING** :

06 23 65 93 63

1062 Les Danjouds, St Canadet

13 610 Le Puy-Ste-Réparade

MALLEMORT - CHARLEVAL - VERNEGUES

CAZAN - SENAS - MERINDOL - PUGET

Caroline **DÉLÉTANG** : 07 54 81 65 34

Stéphane **SCALA** : 06 95 95 68 96

Centre médical, 2 cours V. Hugo
13 370 Mallemort

ROGNES - LAMBESC et alentours

Mary **BUTTARELLI** : 06 14 49 06 51

Ch. des Costes, Puy Long - 13 840 Rognes

VENELLES et alentours

Ludivine **LEPEYTRE** : 06 14 99 82 85

42 Av. Ribas 13 770 Venelles

RIANS - JOUQUES - GREOUX-LES-BAINS

ST PAUL-LEZ-DURANCE - ESPARRON

VARAGE

Laure **FABRE** : 06 03 95 34 28

1 rue du Suquet 85 560 Rians

VINO/VERDON - GREOUX-LES-BAINS

ST PAUL-LEZ-DURANCE - GINASSERVIS

ST MARTIN DE BRÔMES

Agnès **DALLEMAGNE RUFFEL** :

06 25 26 43 47

Hôpital de Pertuis (CHPA-CHIAP)

58, Rue de Croze - 84 120 Pertuis

Standard		04 90 09 42 42
Secrétariat Gynécologie-Maternité		04 90 09 42 17
Service Maternité		04 90 09 42 16
Urgences Maternité - Salles d'accouchement		04 90 09 42 19
Fax Maternité		04 90 09 43 93
Consultations anesthésie		04 90 09 42 73
Chef de service	Dr DELEUZE-IVORRA Delphine	04 90 09 42 81
Cadre Sage-Femme	Mme RODRIGUEZ Sylvie	04 90 09 49 06
Psychologue	Mme ROYER Delphine	04 90 09 42 46 ou 04 90 09 42 17
Assistante sociale	Mme ELBEZ Agnès	04 90 09 43 97

Centre Médico-social de Pertuis

6, Chemin Saint-Clair - 84 120 Pertuis

Assistante sociale		04 90 09 27 00
Conseillère en économie sociale et familiale		
Conseillère conjugale		
Travailleuse familiale ou aide ménagère		04 90 79 58 76
Puéricultrice		04 90 09 27 00
Sage-femme	Mme FERNANDEZ	

Consultations PMI avec puéricultrices

Pertuis		Mardi 9h30-11h	Centre médico-social
Cadenet	Mme BOIVIN	Vendredi 13h30-15h	Crèche de Cadenet
La Tour d'Aigues	Mme RIVIERE	Un lundi par mois l'après-midi	
Aix Sud	Le 2 ^{ème} mardi de chaque mois de 10h à 12h		



Site de Pertuis

La maternité Catherine Baret, structure de proximité, est associée à la maternité de niveau II B de l'hôpital d'Aix-en-Provence. Les familles bénéficient ainsi d'une offre complète autour de la femme et de l'enfant.



Site d'Aix-en-Provence

Centre hospitalier du Pays d'Aix
Centre hospitalier intercommunal Aix-Pertuis

Maternité Catherine Baret

58, rue de Croze 84 123 Pertuis Cedex
Standard 04 90 09 42 42 - Secrétariat 04 90 09 42 17
Service 04 90 09 42 16 - Fax 04 90 09 43 93

Maternité de l'hôpital d'Aix

Avenue des Tamaris 13616 Aix-en-Provence Cedex 1
Secrétariat 04 42 33 50 28